



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



ACCESSION DU TOGO A L'INDEPENDANCE CINQUANTE-NEUVIEME ANNIVERSAIRE

Lomé, le 26 avril 2019

**ADRESSE SUR L'ETAT DE LA NATION PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

**Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames, Messieurs les députés,
Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,**

En prenant la parole devant la représentation nationale, en cette veille de la célébration du 59ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, je voudrais d'abord rendre grâce à Dieu qui a exalté des générations successives de nos compatriotes, pour la prospérité du Togo.

Nous sommes les héritiers de ces devanciers, artisans de l'émancipation et bâtisseurs de progrès qui -il y a bientôt six décennies- ont vaillamment répondu à l'appel de la patrie et

conduit la jeune nation à réaliser sa première aspiration, à savoir l'accèsion à la souveraineté internationale.

Il nous revient aujourd'hui de payer à ces valeureux prédécesseurs le tribut de la reconnaissance et de l'hommage, en restant fidèles à leur vision d'une grande nation.

Œuvrons donc sans relâche à faire flotter fièrement le drapeau qui s'élança vers le ciel pour la première fois le 27 avril 1960, alors que le **Président Sylvanus Olympio** achevait son discours de proclamation de l'indépendance sur cet appel qui résonne encore dans nos mémoires:

*« Togolaises et Togolais,
Allons, comme l'hymne national nous y convie,
Allons tous ensemble bâtir la cité !»*

Aux générations qui viennent, nous devons léguer paix, unité nationale, stabilité et prospérité.

En cette occasion solennelle, je réaffirme notre détermination à travailler sans relâche en ce sens, en faisant du dialogue permanent notre meilleur allié.

Les divergences et les différences d'appréciation que nous pouvons avoir sur la conduite des affaires de la nation participent d'une enrichissante diversité à laquelle j'accorde du prix.

Je salue à cet égard, **M. Gilchrist Olympio**, chef de file de l'opposition, dont la présence en ces lieux nous rappelle que les acteurs politiques peuvent et doivent transcender l'approche antagoniste pour se retrouver -dans la complémentarité- au service de la patrie.

Je voudrais lui rendre hommage pour son engagement républicain et son sens élevé de la patrie.

En ces circonstances pleines de symboles, je veux voir là les meilleurs présages de notre capacité commune à nous retrouver autour de l'essentiel lorsqu'il est question de cette terre chère à nos cœurs, le Togo.

Je félicite également les partenaires sociaux qui ont fait prévaloir le dialogue, dans un esprit de responsabilité et de mesure.

Cette disposition constante à la concertation traduit un degré de maturité et de compréhension propice à la poursuite d'un développement harmonieux de notre pays, en tenant compte de nos réalités et de nos priorités.

J'encourage toutes les parties prenantes à continuer de privilégier -en toutes choses- les cadres de discussion. Car c'est la mutualisation de nos efforts qui fera grandir notre nation.

Nous restons attachés à la recherche de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

J'ai instruit, dans ce sens, le gouvernement de prendre en compte –dans le cadre du prochain budget– les préoccupations visant à améliorer le pouvoir d'achat, à travers la revalorisation –dès janvier 2020– de la valeur indiciaire.

Dans la même dynamique, le gouvernement intensifiera les consultations et engagera les études actuarielles nécessaires pour la reprise –toujours dès janvier 2020– de l'allocation de départ à la retraite, d'une façon soutenable et compatible avec la poursuite des efforts d'assainissement de nos finances publiques.

De plus, les dispositions sont d'ores et déjà prises pour la construction de deux locaux qui seront mis à la disposition des associations pour servir de maisons des retraités.

Outre les considérations liées à la place des aînés dans notre société, ces mesures se fondent sur notre engagement à faire de la justice sociale une réalité vécue par tous, à travers la redistribution effective des fruits de la croissance nationale.

Mesdames, Messieurs les députés,

Nos populations –à l'instar de celles des autres pays– sont actuellement sujettes à des questionnements touchant aux conditions de vie, à la persistance des difficultés économiques, à l'horizon qui semble ne plus annoncer des lendemains meilleurs.

C'est la raison pour laquelle la dimension sociale est intégrée comme une priorité absolue à l'action de mon gouvernement.

Par essence, la République se tient aux côtés des plus vulnérables ; Pour leur offrir l'appui nécessaire à leur subsistance, mais surtout pour les conduire –progressivement– à se libérer de l'emprise de la pauvreté et à devenir eux-mêmes des acteurs de développement.

Plusieurs programmes sont ainsi mis en œuvre, comme celui des filets sociaux et services de base que nous avons étendu il y a quelques jours à de nombreux ménages issus des cantons les plus défavorisés du Togo.

Par le renforcement de ces mécanismes d'inclusion, la solidarité nationale se portera vers tous les citoyens ; Elle ira à la rencontre des plus fragiles ; Elle les prendra par la main pour réduire les disparités et pour resserrer les liens entre les togolais.

**Mesdames, Messieurs les députés,
Mes chers compatriotes,**

Les aspirations sont grandes, les attentes nombreuses et l'impatience légitime.

Pour autant, elles ne doivent pas entamer notre conviction que nous sommes capables –par le travail, le dévouement et l'abnégation– d'évoluer vers une société de bien-être et de prospérité partagés.

Pour relever les défis de l'heure, tournons-nous vers les valeurs séculaires de notre peuple -la foi, le courage et le sacrifice- gravées dans la pierre du monument de l'indépendance et célébrées dans nos traditions.

Notre marche vers le progrès s'affermira par la préservation de nos acquis et l'ouverture de nouvelles voies, également pavées de réussites graduelles.

Nous continuerons les efforts entrepris pour consolider nos avancées et les rendre davantage perceptibles par nos concitoyens.

Sans jamais baisser les bras devant les difficultés. Sans jamais renoncer face aux contraintes.

Nous ne ferons pas de miracles soudains ni de prodiges éphémères.

Mais nous réussirons par la constance et la persévérance ; Gardant toujours à l'esprit la recherche du mieux-être pour tous, et plaçant l'intérêt général au-dessus de toute autre considération.

Je vous demande, **élus du peuple**, de porter dans tous les foyers de notre pays ce message.

Je vous demande également d'être, durant votre législature, un creuset de réflexions et une force de propositions pour contribuer, dans la mesure de vos attributions, au succès national.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

La pertinence de nos réponses aux questions sociales sera déterminante pour poursuivre la construction nationale dans l'union et la cohésion.

Telle est la mesure des ambitions que nous avons traduites dans la conception du PND 18-22.

Nous avons le potentiel pour les réaliser.

Durant les dernières années, nous avons consacré d'importants moyens pour rehausser le niveau des infrastructures.

Nous avons fourni des efforts soutenus pour optimiser la gouvernance économique, renforcer l'attractivité de l'économie togolaise et améliorer le climat des affaires.

Il est temps que nous puissions désormais tirer profit de ces préalables accomplis, et permettre au pays d'engranger les fruits attendus, pour le bénéfice de tous.

Je voudrais instamment convier le secteur privé à jouer pleinement sa partition dans ce contexte.

Avec le PND, nous avons fait le pari de la confiance à l'investissement privé -national et

international- pour accélérer la croissance économique du Togo.

Afin de permettre un fonctionnement optimal de ce modèle de partenariat public-privé, le désengagement amorcé de l'État des secteurs productifs et financiers sera poursuivi.

Parallèlement, l'administration publique doit s'imposer une profonde mutation pour répondre aux exigences de l'heure car d'elle dépend largement la perception de l'acteur public par les opérateurs et les investisseurs privés.

J'insiste sur la vocation première du service public qui est d'être entièrement dédié aux usagers.

Avec compétence, professionnalisme et diligence, notre administration devra sans délai se réinventer -dans sa conception et dans son action- pour se consacrer entièrement à cette mission.

Efficacité, efficience, poursuite des objectifs et atteinte des résultats seront les fondements de cette transformation qui exige une prise de conscience individuelle et collective.

C'est uniquement ainsi que la fonction publique pourra apporter sa nécessaire contribution à la réussite du PND et plus généralement au développement du pays.

Le gouvernement est déterminé à poursuivre l'amélioration de la gouvernance, notamment en mettant, dans les mois qui viennent, un accent particulier sur la lutte contre la corruption.

Un projet de loi organique sera soumis à l'Assemblée nationale pour déterminer les conditions de mise en œuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la constitution.

Je saisis cette opportunité pour réitérer mon appel à l'ensemble de la communauté nationale : au-delà du secteur privé et de l'administration publique, le PND a besoin de nous tous. De notre adhésion. De notre confiance et de notre engagement.

Faisons de cet outil une entreprise collective, vecteur d'un nouvel élan pour l'édification de notre destinée commune.

Si nous parvenons à réaliser la synergie de nos apports respectifs au service de la nation, nous serons dignes du flambeau transmis par ceux qui nous ont précédés. Nous pouvons le faire.

Le Togo, mes chers compatriotes, se construira par le mérite du travail de ses enfants.

Près de 4000 entrepreneurs, jeunes et femmes ont saisi les opportunités offertes par la mesure du quota de 20% de la commande publique qui leur a été réservé. Je salue leur dynamisme et leur engagement.

Pour l'année 2018, des marchés ont ainsi pu leur être octroyés pour un montant de 12

milliards 638 millions de FCFA.

Cette performance est très appréciable et dénote de la vitalité de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans notre pays.

Mais il est en deçà de nos attentes car seule la moitié environ des montants considérés ont pu être consommés.

Il est donc possible de faire beaucoup mieux.

J'encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'y intéresser, à en faire usage et à contribuer à son amélioration en partageant leurs retours d'expériences avec les services compétents.

Des instructions sont données, dans cette optique, pour que dispositions supplémentaires de facilitation et de simplification soient prises ; ainsi que des mécanismes dédiés d'appuis financiers mis en œuvre.

La part réservée aux jeunes et femmes entrepreneurs dans les attributions de marchés publics sera désormais portée à 25%.

Je souhaite vivement que cette mesure spéciale -destinée à accentuer l'intégration des bénéficiaires dans la vie économique- soit renforcée afin d'en optimiser les résultats.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

Au plan institutionnel, je me réjouis de la mise en place de la présente législature et adresse mes félicitations à chacune et à chacun d'entre vous, pour avoir pris part au dernier scrutin législatif, et recueilli les suffrages de nos concitoyens.

Je salue particulièrement, **Madame la Présidente de l'Assemblée nationale**, votre élection à cette position.

En vous portant à la tête de cette institution, la représentation nationale a réalisé un pas important dans la reconnaissance par notre société des aptitudes égales des hommes et des femmes de ce pays à accéder à de hautes responsabilités étatiques et à les assumer pleinement.

Je me félicite du renouvellement, à l'entame de votre législature, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de la Commission Électorale Nationale Indépendante.

En vous encourageant à poursuivre votre mission avec cette diligence appréciable, je convie les nouveaux membres de la CNDH à s'atteler dès à présent aux différentes tâches relevant de leurs attributions.

J'exhorte la CENI pour sa part à prendre les dispositions idoines pour inscrire les élections

locales dans un chronogramme à mettre en œuvre à brève échéance.

En effet, avec les élections locales à venir, nous franchirons une étape importante pour la participation citoyenne et la représentativité démocratique à la base.

Nous devons saisir l'occasion de ce rendez-vous très attendu pour effectuer un saut qualitatif dans la gestion des affaires publiques, en imprimant aux collectivités territoriales une dynamique nouvelle, au plus près des réalités de chaque milieu.

J'invite l'ensemble de la classe politique à un sursaut patriotique en prenant une part active à ces consultations.

En particulier, je voudrais compter sur l'engagement des femmes, le dynamisme des jeunes et l'enthousiasme de tous, sans distinction, pour faire de cette consultation un catalyseur de toutes les énergies.

A l'issue de ce scrutin, il est important que l'exercice des responsabilités locales reflète la diversité des talents et compétences nationales et réponde aux attentes de nos populations.

Notre architecture institutionnelle s'enrichira également avec la mise en place, dans le courant de cette année, du Conseil Économique et Social.

Cette instance apportera un appui important au processus de décentralisation par le suivi des programmes de développement économique de l'État et des collectivités locales.

Mesdames, Messieurs les Députés,

J'ai noté avec satisfaction que vous avez fait des réformes institutionnelles et constitutionnelles une des priorités de votre 1^{ère} session ordinaire de l'année.

L'une des vertus de la République réside justement en sa capacité à pouvoir évoluer et s'adapter à la volonté populaire, tout en restant attentive à la préservation de ses principes cardinaux et au maintien du lien social.

Je vous exhorte donc à vous élever à la hauteur de l'enjeu, en ne considérant que la cause suprême : celle de la nation togolaise dont vous êtes l'émanation et les représentants.

En restant à l'écoute du peuple, prenant la juste mesure de notre responsabilité devant l'histoire, vous permettrez à notre pays de dépasser les clivages et les blocages pour baliser la voie de sa glorieuse destinée.

Dans cette enceinte, temple de la démocratie, doivent s'opérer -dans la sérénité et la concertation avec toutes les composantes nationales- les choix qui vaudront pour notre avenir commun.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

Le contexte sécuritaire régional est marqué par une dégradation notable sur fond de regain des attaques terroristes, doublé d'une forte pression du radicalisme et de l'extrémisme au sein des communautés.

J'exprime à cet égard la reconnaissance de la nation aux forces de défense et de sécurité qui se trouvent en première ligne pour épargner à notre pays les affres de cette violence aveugle.

Avec maîtrise et professionnalisme, elles ont mené avec succès, au cours des derniers mois, plusieurs opérations de démantèlement de cellules terroristes sur notre territoire.

En prenant conscience de cet état de choses, nous devons être sensibilisés à la montée ambiante des menaces, en restant toutefois rassurés que l'État s'attachera toujours à garantir la sécurité de chacun et la quiétude de tous.

Dans le respect des libertés individuelles et collectives, la protection des citoyens restera une priorité.

Aussi, toutes les dispositions permettant à nos compatriotes de vivre en paix et de vaquer librement à leurs occupations seront-elles prises.

Dans ces conditions, notre législation est appelée à évoluer pour permettre que la lutte contre ces nouvelles formes de criminalité soit menée en toute légalité, en tenant compte de ses exigences spécifiques.

Nous prendrons l'initiative d'une loi sur la sécurité intérieure afin de doter l'ensemble des acteurs des instruments adéquats, et de renforcer nos capacités opérationnelles dans le cadre de la coopération régionale.

En outre, l'accent devra davantage être mis -tant au niveau de l'État que dans les familles- sur l'impérieuse nécessité de préserver notre jeunesse du péril de la radicalisation et des tentations extrémistes.

C'est l'une des missions qui méritent une mobilisation générale ; Parce que sans les jeunes, nous serions privés du dynamisme et de la vitalité nécessaires pour mener notre pays sur la voie d'une accélération de son développement.

Nous le savons. Les germes de la croissance durable et inclusive à laquelle nous aspirons ne peuvent éclore qu'à la faveur d'un climat de paix, de sécurité et de stabilité.

Il importe donc de faire définitivement rempart à tous les égarements qui tendraient à remplacer, chez nos jeunes frères et sœurs, l'espoir par le fatalisme, voire à leur faire miroiter la violence comme l'ultime solution.

L'endoctrinement constitue un écueil pernicieux qui compromet toute vision de développement et détruit tout projet de société.

Qu'elles empruntent le prisme de la pratique religieuse, de l'appartenance ethnique ou de l'action politique, les thèses mortifères véhiculées par les idéologues du chaos ont en commun une incompatibilité absolue avec notre rêve d'un Togo paisible et prospère.

Aussi le gouvernement soumettra-t-il à la représentation nationale des projets visant à légiférer sans tarder sur ces dérives qui émergent avec acuité dans notre environnement.

Mesdames, Messieurs les députés,

Il est également un domaine de la vie nationale qui requiert, à mon sens, une attention particulière.

C'est celui de l'effort constant que nous devons consentir dans l'exercice des libertés publiques.

J'en veux pour illustration les nombreuses dérives observées dans le fonctionnement des cultes dans notre pays.

Ces excès culminent souvent avec des pratiques peu orthodoxes et des atteintes récurrentes à la quiétude des riverains.

Je souhaite appeler les uns et les autres à prendre la juste mesure de cette situation et à s'engager dans un processus de retour aux principes fondateurs de la spiritualité, des usages culturels et religieux.

La liberté de culte reconnue dans notre pays a pour pendant le respect de l'ordre public, de la morale et des droits fondamentaux d'autrui.

Les services compétents seront requis d'y veiller.

En somme, mes chers compatriotes,

Au plan économique, le Togo réalise des performances appréciables, qu'il convient de pérenniser et d'amplifier pour atteindre la prospérité partagée que nous visons.

En matière sociale, la priorité de l'emploi et l'accompagnement des populations les plus vulnérables seront poursuivis en même temps que l'extension de la protection sociale. Nous insisterons sur le renforcement des mécanismes d'inclusion.

Le volet politique s'ouvre dans les mois qui viennent sur des échéances électorales et la mise en œuvre de réformes dont l'étude est déjà entamée à l'Assemblée nationale.

Mesdames, Messieurs les députés,

Tout en saluant les avancées réalisées, je reste pleinement conscient du chemin qui nous reste à parcourir, et raisonnablement confiant en nos capacités.

Pour mener notre nation vers des lendemains rassurants, nous devons donner vie à la cohésion, à la solidarité et au vivre-ensemble qui sont inscrits dans le socle de notre culture.

Nous devons -individuellement autant que collectivement- accepter les règles du système démocratique pour lequel nous avons opté, en bannissant l'incivisme, la violence et l'apologie de la haine.

Pour ma part, garant de l'ordre constitutionnel, je resterai attentif à la protection des libertés, tout en veillant à ce que l'expression des citoyens emprunte les canaux pacifiques reconnus par la loi et les règlements.

Je demeurerai, avec le gouvernement, à l'écoute de tous ; Accueillant sans parti pris les contributions allant dans le sens du progrès de notre pays et de l'épanouissement de ses enfants.

Car chaque citoyen est un maillon nécessaire dans la chaîne de la construction nationale.

En y mettant du patriotisme et de la volonté, nous sommes capables de réaliser de grandes choses, à l'image des pionniers qui ont conquis de haute lutte l'indépendance du Togo.

C'est à cela que je nous appelle, alors que nous célébrons l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, en ramenant à la mémoire collective les principales valeurs qui fondent notre appartenance à une même nation.

Bonne fête de l'indépendance à tous !

Que Dieu bénisse le Togo !